

PAR COURRIEL

Québec, le 29 octobre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Pétitions relatives à l'amélioration de la sécurité routière et de la faune dans la péninsule Manicouagan

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des pétitions, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 22 septembre 2020 par le député de la circonscription de René-Lévesque, monsieur Martin Ouellet, demandant d'améliorer la sécurité routière en raison de la présence de grande faune dans la péninsule Manicouagan.

Soyez assuré que le Ministère des Transports est un acteur dynamique dans ce dossier d'amélioration de la sécurité des usagers face à la problématique soulevée. Dans l'immédiat, en plus de la signalisation habituelle pour le passage des orignaux, des panneaux à messages variables aux abords de la route 138 dans chaque direction ont été installés entre le carrefour giratoire de Pointe-Lebel et l'intersection du chemin Principal, à Pointe-aux-Outardes, au début du mois d'août.

Le ministère collabore avec le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) et celui de l'Énergie des Ressources Naturelles (MERN) pour étudier diverses pistes de solutions. Une analyse exhaustive est en cours. Le Ministère des transports espère être en mesure de statuer sur la ou les actions à entreprendre pour assurer la sécurité des usagers de la route dans le secteur d'ici la fin de l'automne 2020.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Bonnardel

N/Réf. : 20200923-19